



Début de la séance : Le 25 Octobre 2023 (visioconférence)
Membres présents : Benoit GANDREUIL, Patrice GUILLOTEAU, Stéphane LEROY, Vincent LORIOU, Tony BECQ
Membre absent excusé : David LORIOU
Invités :

Rappels

Uniquement les balles plastiques (PVC) sont autorisées pour le Championnat par Equipes départementales. La liste des balles plastiques homologuées par ITTF pour la compétition est disponible sur son site internet ou le lien : <https://www.ittf.com/equipment/> puis sélectionner « Balls ».

Observations

Attention à l'heure de début des rencontres qui n'est pas forcément la bonne lors de la construction des classeurs. En effet, l'heure sur la première feuille sera prise en compte pour les autres feuilles.

Les rencontres prévues le vendredi soir devront être saisies sous GIRPE et faire les remontées des résultats le samedi avant 11h00.

Les rencontres prévues le samedi devront être saisies sous GIRPE et faire les remontées des résultats le samedi avant 20h00.

Les rencontres prévues le dimanche devront être saisies sous GIRPE et faire les remontées des résultats le dimanche avant 18h00.

En cas demande de modifications de rencontre (lieu, date heure, ...), les clubs adverses doivent obligatoirement faire une réponse sur SpidV2.

Règle spécifique de brulage pour la 2^{ème} journée : dans le cas d'une formule de championnat par équipes à 4 joueurs, lors de la 2^{ème} journée de la phase, une équipe ne peut pas comporter plus d'un joueur ayant disputé la 1^{ère} journée de la phase dans une équipe de numéro inférieur.



Phase 1 / Journée 3 21 et 22 Octobre 2023

Rien à signaler lors de l'étude des feuilles de rencontre à l'exception des rencontres :

NON UTILISATION DE GIRPE

RAS

NON REMONTÉE PDF

RAS

PR

Poule 1 | RAS

Poule 2 | **BRETIGNOLLES (1) vs PERIGNE (5)**

L'équipe de BRETIGNOLLES a joué cette rencontre avec seulement 3 joueurs.
Le résultat de la rencontre est entériné.

En conséquence, l'équipe de BRETIGNOLLES est déclarée équipe incomplète au titre de la 3^{ème} journée.

4.7.2. Équipes incomplètes

Il est possible d'évoluer à trois joueurs mais seulement une fois dans la même phase (il n'y aura pas de pénalités financières ou sportives).

D1

Poule 1 | RAS

Poule 2 | **St-MAIXENT (2) vs NIORT TT (8)**

Le joueur Laurent COTRAUD de St Maixent a violemment tapé dans les séparations avec son pied en direction de l'équipe adverse.

Résultats entérinés.

Demande d'envoi en commission de discipline du joueur.

D2

Poule 1 | RAS

Poule 2 | RAS

Poule 3 | RAS

Poule 4 | **St MAIXENT (3) vs St LAURS (2)**



Le JA Denis GAILLARD de St Maixent n'a pas signé le recto de la feuille.
Résultats entérinés.
Courrier au club et au joueur rappelant la consigne de signature recto et verso

D3

Poule 1 | RAS

Poule 2 | RAS

Poule 3 | **NIORT TT (11) vs PERIGNE (9)**

La feuille de rencontre a été signée par les 2 capitaines et le JA alors que les résultats des 2 dernières parties n'avaient pas été renseignées. La feuille a donc été modifiée et resignée par Olivier MOINARD (Niort TT) et David LORIOU.

Résultats de la rencontre : 12 – 2 pour Niort TT.

Courrier aux clubs et aux joueurs rappelant de vérifier toutes les informations de la feuille et de ne pas ignorer les alertes de Girpe.

Poule 4 | RAS

D4

Poule 1 | RAS

Poule 2 | **SECONDIGNY (4) vs AIRVAULT (5)**

Forfait simple du club de Airvault

Perte de la rencontre 14-0, 0 Point rencontre

Confiscation de la caution de 53 €

Paiement de la nouvelle caution de 53 € avant mercredi 01/11/2023 pour pouvoir continuer le championnat par équipes.

Poule 3 | RAS

Poule 4 | RAS

Fin de la séance 20h30.

Prochaine réunion CSD : le 08/11/2022 19h